

## À la conquête du trésor!



**C**hers parents,

La première étape officielle se termine bientôt. À ce moment de l'année, les titulaires rencontreront certains d'entre vous afin de faire le bilan de cette première moitié d'année. Si vous n'êtes pas directement convoqués, sachez que vous pouvez en tout temps faire une demande auprès des enseignants afin de fixer un moment d'échange avec eux. Évidemment, étant donné le contexte, ces rencontres se dérouleront pour la majorité de manière virtuelle.

Je vous remercie pour votre collaboration au cours de ces premiers mois. Comme vous, nous accueillons avec bienvenu le mois de février et espérons que les effets de la pandémie soient plus doux.

Ensemble, nous faisons la différence dans la réussite éducative des enfants.

Manon Chamberland  
Directrice par intérim

### Dates importantes

<b>Journées pédagogiques</b>	4 février 11 février
<b>Inscriptions</b>	16 au 25 février 2022
<b>Semaine de la relâche</b>	7 au 11 mars
<b>Bulletin 1er étape</b>	9 février

## Caisse populaire Piémont Laurentien

L'école Le Ruisselet tient à remercier La Caisse populaire du Piémont Laurentien pour le soutien offert à nos élèves afin qu'ils puissent développer leur compétence pédagogique.

Grâce à la Caisse populaire Piémont Laurentien, les élèves de l'école Le Ruisselet ont dorénavant accès à du nouveau matériel de manipulation afin de travailler plusieurs notions mathématiques. Nous les remercions du fond du cœur pour leur contribution financière qui a permis l'achat de ce matériel qui facilitera une meilleure compréhension des concepts mathématiques et soutiendra la réussite de nos élèves.

Merci encore!



## Inscriptions 2022-2023

### ADMISSION ET INSCRIPTION DU 16 AU 25 FÉVRIER 2022

#### Maternelle 4 ans, 5 ans et nouvelles inscriptions

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez prendre contact avec le secrétariat dès que possible au 418-871-6410 (#5330) pour compléter le processus d'inscription. Vous trouverez également les documents à compléter sur le site internet de l'école. Les documents complétés devront être retournés par courriel à **ruisselet@csdecou.qc.ca**. Vous devrez ensuite vous présenter à l'école le **22 février 2021** avec :

- ↳ l'original (grand format) du certificat de naissance de l'enfant;
- ↳ une preuve de résidence qui figure dans le tableau ci-dessous.

1 SEUL DOCUMENT (s'il s'agit d'un document ci-dessous)	2 DOCUMENTS (s'il s'agit d'un document ci-dessous)
Permis de conduire d'un parent de l'élève Compte de taxes (scolaires ou municipales) Tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève	Bail Lettre du propriétaire Relevé d'emploi Acte d'achat notarié (pas de promesse d'achat) Facture ou état de compte d'une compagnie (téléphone, cellulaire, électricité, etc.) Preuve d'assurance (habitation ou privée)

#### Primaire-Secondaire

Pour réinscrire votre enfant, vous pourrez compléter l'inscription en ligne dès le 16 février 2022 à l'aide de [Mozaïk portail Parents](#). Nous vous demanderons de vérifier les informations s'y retrouvant, d'effectuer les changements si nécessaires, et ce, peu importe le choix de l'école (publique ou privée) pour l'année 2022-2023. Ce message s'adresse également aux parents des élèves de 6e année.



## Info-covid

Le mois de janvier fut mouvementé à l'école. Nous faisons actuellement face à des obligations d'isolement pour plusieurs élèves et membres du personnel en raison des consignes de la santé publique.

Nous tenons à vous rappeler l'importance de surveiller les symptômes chez votre enfant afin de suivre les recommandations gouvernementales. Notez que l'arbre décisionnel à jour est disponible sur le site web de l'école sous l'onglet Info-covid. <http://www.csdecou.qc.ca/ruisselet/info-covid/>

### Vaccination après avoir contracté la covid:

Depuis l'automne dernier, il est possible que votre enfant ait contracté la COVID-19. Si c'est le cas, une 2<sup>e</sup> dose de vaccin lui est quand même proposée par la santé publique.

Voici quelques informations à vous transmettre :

- ◆ Les études se poursuivent pour évaluer l'efficacité du vaccin pédiatrique à ARN messenger contre la COVID-19 (Pfizer) contre le variant Omicron chez les enfants.
- ◆ Si votre enfant a eu la COVID-19 en même temps ou après sa 1<sup>re</sup> dose de vaccin, une 2<sup>e</sup> dose lui est recommandée.

Le tableau ci-dessous présente les recommandations qui s'appliquent selon la situation qui vous concerne :

Situation	Recommandation	
Votre enfant a eu un test TAAN positif à la COVID-19 (test fait en clinique de dépistage)	Il est recommandé d'attendre 3 mois après le test TAAN positif avant de recevoir un vaccin contre la COVID-19 parce que la maladie va protéger votre enfant durant cette période.	Il n'est pas dangereux de recevoir une dose de vaccin même si la maladie a eu lieu depuis moins de 8 semaines.
Votre enfant a eu un test rapide positif à la COVID-19 (test fait à la maison)	Il est recommandé de faire vacciner votre enfant à la date prévue. Même s'il est probable que votre enfant ait fait la COVID-19, vous ne pouvez pas en être certains en l'absence d'un test TAAN.  Vous pourriez aussi choisir d'attendre 3 mois si vous croyez qu'il a fait la maladie parce que celle-ci le protège pendant au moins 3 mois. Toutefois, en cas de faux positif au test rapide, votre enfant pourrait ne pas être bien protégé contre la COVID-19 jusqu'à ce qu'il reçoive sa 2 <sup>e</sup> dose.	
Votre enfant a eu des symptômes de la COVID-19 sans qu'aucun test n'ait été fait.	Il est recommandé de faire vacciner votre enfant à la date prévue.  Vous pouvez aussi choisir d'attendre 3 mois si vous croyez qu'il a fait la maladie parce que celle-ci le protège pendant au moins 3 mois. Toutefois, dans le cas où ses symptômes auraient été causés par un autre virus, votre enfant pourrait ne pas être bien protégé contre la COVID-19 jusqu'à ce qu'il reçoive sa 2 <sup>e</sup> dose.	



## Facture sortie scolaire

La facture des sorties scolaires devait être payée pour le 28 janvier. Si ce n'est pas encore fait, n'oubliez pas de vous en acquitter.

## Informations service de garde

Voici quelques rappels et précisions sur les crédits, tarifs et frais supplémentaires en lien avec la covid:

- Lors de fermeture de classes, des crédits de frais de garde et de service alimentaire seront appliqués.
- Le Centre de services a statué qu'il n'y aura pas de crédit de frais de garde lors d'un isolement d'un élève. Le principe de place réservée, place payée s'applique.
- Le même principe s'applique lors des journées pédagogiques. Sauf qu'en cas d'isolement, les frais de non-fréquentation ne seront pas ajoutés.

Les inscriptions pour la semaine de relâche sont en cours. Les frais de garde pour ces journées sont de 21.85\$/ jour. Un minimum d'élèves devront être inscrits pour que le service soit offert.



## Fondation de l'école Ruisselet

Quelques activités de financement à venir:

Ces activités de financement permettront d'amasser des fonds afin d'embellir et de bonifier notre cour d'école.

- ♦ Le mercredi 2 mars aura lieu la toute première édition de la **Dictée de la direction** au profit de la fondation. Les élèves seront invités à amasser des dons pour leur participation à une dictée animée à l'intercom. Davantage d'informations vous seront transmises via l'enseignant de votre enfant.
- ♦ En mars, nous vous offrirons la possibilité de vous procurer des fromages de la **Fromagerie Bergeron**. Les commandes arriveront juste à temps pour les festivités de Pâques. Restez à l'affût!
- ♦ Le samedi 4 juin 2022 est une date à inscrire à votre agenda! Notre dernière édition de la **Course familiale le Ruisselet** a eu lieu en juin 2019. Trois ans plus tard, nous sommes plus que prêts à réitérer ce bel événement. Sauf avis contraire, l'édition 2022 aura lieu le 4 juin!

## Semaine des enseignantes et enseignants du 7 au 11 février

Du 7 au 11 février, nous soulignerons la semaine dédiée à la reconnaissance des enseignants. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur une équipe dévouée et, plus que jamais encore cette année, nous leur exprimons notre reconnaissance pour le travail accompli, pour leur engagement auprès des élèves et le temps consacré à les soutenir !

Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à leur témoigner votre appréciation via un petit mot et à impliquer votre enfant dans votre démarche. Cette semaine, disons tout particulièrement « **Merci** » à nos enseignants pour leur dévouement constant.



## Campagne de sécurité en transport scolaire

Du 31 janvier au 11 février 2022 se déroulera la campagne de sécurité en transport scolaire. Nous en profitons pour rappeler aux automobilistes l'importance d'être attentifs, vigilants et prévoyants. Nous vous invitons à consulter la ressource internet suivante :

Site internet M'AS-TU VU? :

[M'as-tu vu? | Accueil \(mastuvu.info\)](https://mastuvu.info)



## Stationnement — Glissade

Nous tenons à vous aviser qu'il est interdit d'utiliser la butte de neige à côté du stationnement pendant les heures d'école ainsi que lors des heures d'arrivée et de départ des élèves, et ce, même en présence des parents. La sécurité des élèves demeure notre priorité.

## Journées pédagogiques prévues pour forces

- ◆ À la suite de la fermeture de nos établissements lors des journées du 6 décembre 2021 et du 17 janvier dernier, en raison des conditions météorologiques, tel que prévu dans le calendrier scolaire 2021-2022, les journées pédagogiques du **25 avril et du 6 mai** étaient ciblées pour reprendre les jours de classe perdus pendant l'année. Considérant les deux journées de fermeture que nous avons vécues, ces journées pédagogiques deviennent par conséquent des **journées de classe** afin de respecter notre obligation au Régime pédagogique.

Le tableau suivant résume les changements apportés :

Journée de fermeture	Journée pédagogique reprise	Jour cyclique
6 décembre 2021	25 avril 2022	Jour 3
17 janvier 2022	6 mai 2022	Jour 2

## Capsules pédagogiques

Même si l'année scolaire est déjà bien entamée, sachez que Télé-Université (ci-après la « TÉLUQ ») met à votre disposition cinq capsules vidéo d'une durée d'environ 6 minutes chacune qui proposent des conseils pour vous aider à accompagner votre enfant dans l'accomplissement de ses travaux scolaires à la maison.

Ces capsules ont pour objectif de vous guider dans la mise en place de conditions favorisant l'assiduité et la concentration dans les travaux scolaires ainsi que l'emploi de méthodes de travail efficaces, et parlent de l'accompagnement à offrir à votre enfant afin qu'il puisse poursuivre ses apprentissages à la maison. Elles portent particulièrement sur les thèmes suivants :

- gérer le temps;
- favoriser la concentration;
- maintenir l'harmonie;
- apprendre avec méthode;
- soutenir la motivation.

Elles sont disponibles sur la plateforme École ouverte, dans la section destinée aux parents, ainsi que sur le site de la TÉLUQ à l'adresse suivante :

<https://www.teluq.ca/site/etudes/clom/accompagne-mon-enfant-qui-apprend-a-distance.php>